

Saint-Étienne, le 23 janvier 2025

Affaire suivie par : Pôle animation territoriale
E-mail : pref-enquetes-publiques@loire.gouv.fr
Téléphone : 04 77 48 48 59/36

Le préfet de la Loire

à

Monsieur le directeur général de l'EPASE

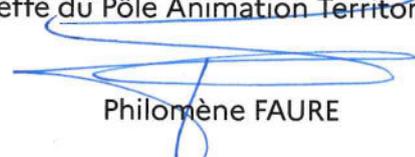
- Objet : Aménagement du quartier Saint-Roch/secteur Crozet-Fourneyron Maurat sur la commune de Saint-Etienne
Ordonnance rectificative d'expropriation
- P.J : La copie exécutoire
La copie exécutoire hypothécaire
Une copie certifiée conforme

Vous voudrez bien trouver sous ce pli, l'ordonnance rectificative rendue par Monsieur le Juge de l'expropriation du 3 décembre 2024, relative à l'expropriation de l'immeuble nécessaire à la réalisation du projet cité en objet.

Il vous appartient, d'une part, de notifier l'expédition de la copie conforme de cette ordonnance aux intéressés, d'autre part, conformément aux articles L222-2 et L222-3 du Code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, de procéder à la publication de la copie exécutoire hypothécaire au service de la publicité foncière au moyen du formulaire CERFA n°3265-SD.

Je vous précise que la publicité au fichier immobilier est gratuite (article 1045 I du Code général des impôts). Cette publication est nécessaire pour permettre la purge des hypothèques ou privilèges qui pourraient grever l'immeuble.

Pour le préfet et par délégation
La cheffe du Pôle Animation Territoriale



Philomène FAURE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SAINT-ÉTIENNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE

ORDONNANCE RECTIFICATIVE D'EXPROPRIATION

du 03/12/2024

N° RG 24/00005 - N° Portalis DBYQ-W-B7I-IHFL

EXPROPRIANT :

Etablissement EPASE

49 rue de la Montat
42100 SAINT-ETIENNE

EXPROPRIÉS :

Monsieur Ali ENSAAD

né le 15 Octobre 1964 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Marchand ambulant
11 RUE CROZET FOURNEYRON
42100 SAINT- ETIENNE

Madame Bakhta ENSAAD

née le 28 Novembre 1960 à EL ATTAF - ALGERIE
9 avenue Douaumont
69009 LYON 09

Monsieur Youcef ENSAAD

né le 10 Octobre 1962 à EL ABADIA - ALGERIE
38 A avenue de la République
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

Madame MERIEM ENSAAD

née le 13 Novembre 1965 à ST ETIENNE (42000)
84 rue Jean Parot
42100 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdelhaser ENSAAD

né le 02 Juillet 1967 à ST ETIENNE (42000)
14 rue Bonnassieux
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur RACHID ENSAAD

né le 28 Avril 1969 à ST ETIENNE (42000)
57 rue de la mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

S.C.I. SOUVY

6 place de la fontaine
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Monsieur Jacques MARTINEZ

né le 09 Septembre 1956 à LYON (69000)
1193 route de pommier de beaurepaire
38270 PISIEU

Monsieur Laurent MONCHALIN

né le 22 Juillet 1969 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Gendarme
11 place du champs de Mars
Caserne Rampon
07000 PRIVAS

Madame Anne Marie REALE

née le 20 Octobre 1969 à LYON (69000)
Profession : Aide soignante
11 place du champs de mars
Caserne rampon
07000 PRIVAS

S.C.I. DES TP'KAZ

Lieu dit Maubeau
42400 SAINT- CHAMOND

S.C.I. BBA07

59 rue de la Mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdennour BELGUERI

né le 12 Avril 1980 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Electricien
59 rue de la mulatière

42000 SAINT-ETIENNE

Madame MOUNIBA KAHHOUL

née le 19 Janvier 1979 à GIVORS (69700)

Profession : Infirmière

59 rue de la Mulatière

42000 SAINT-ETIENNE

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 59 rue de la Mulatière

59 rue de la Mulatière

42000 ST ETIENNE

En notre Cabinet, au siège du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE,

Nous, Guillaume GRUNDELER, Vice-Président au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, juge titulaire de l'expropriation pour le département de la LOIRE, désigné par ordonnance du 1^{er} septembre 2023 de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de LYON, en conformité de l'article L 211-1 du code de l'expropriation,

Assisté de Julie BONNAMOUR, greffier au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, secrétaire de la juridiction, désignée conformément aux dispositions de l'article R 211-5 du code de l'expropriation,

Vu les dispositions des articles L1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, spécialement les articles L. 221-1 à L. 223-2 et R. 221-1 à R. 223-8 ;

Vu la requête du Préfet de la Loire en date du 27 septembre 2024 sollicitant la rectification de l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024 N° 24/5;

Vu l'omission du nom du propriétaire figurant à l'unité foncière n°15 de l'état parcellaire : Syndicat des copropriétaires du 59 rue de la Mulatière, 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Vu l'omission d'insertion de l'unité foncière n° 14 de l'état parcellaire;

Attendu qu'il y a lieu de rectifier l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024, N° 2024/5 en insérant le nom du propriétaire de l'unité foncière n° 15 dans les parties et en insérant l'unité foncière n°14 ;

PAR CES MOTIFS :

Disons que l'ordonnance d'expropriation N° 24/5 du 29 avril 2024 sera rectifiée en ce sens qu'elle concerne également le syndicat des copropriétaires 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Disons que l'unité foncière n° 14 ci-après doit être incluse dans l'ordonnance d'expropriation.

ETAT PARCELLAIRE

Unité foncière n°14

Identification des propriétaires :

PROPRIETAIRES

SCI DES TIKAZ, société civile immobilière, au capital de 300 euros, ayant son siège social lieudit Maubeau à SAINT CHAMOND
Immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE le 23 avril 2009 sous le n°512 023 847
Représentée par ses gérants Monsieur AJINCA Guillaume et Monsieur Gautier Christophe.

Identification des biens :

Sur la commune de SAINT-ETIENNE :

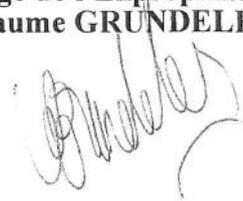
Section n°	Adresse	Superficie	Emprise	Nature	N° de Plan Parcellaire
HS81	57 rue de la mulatière	83 ca	83 ca	sol	15

Ordonnons la mention de la présente décision sur la minute ainsi que sa notification.

**Le Greffier
Julie BONNAMOUR**



**Le Juge de l'Expropriation
Guillaume GRUNDELER**



**En conséquence,
La République Française mande et ordonne à tous huissiers de justice sur ce requis de mettre ladite décision à exécution.
Aux procureurs généraux et aux procureurs de la République pres les Tribunaux Judiciaires d'y tenir la main.
A tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la présente copie, certifiée conforme revêtue de la formule exécutoire, a été signée et délivrée par le greffier.**





Formule de publication

(pour l'établissement d'expéditions, copies, extraits d'actes ou décisions judiciaires à publier)

BUREAU DES HYPOTHÈQUES	DÉPÔT	DATE
		VOL N°
	TAXES :	
	SALAIRES :	
		TOTAL _____

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
EXTRAIT DES MINUTES DU GREFFE
DU TRIBUNAL JUDICIAIRE
DE SAINT-ÉTIENNE

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE

ORDONNANCE RECTIFICATIVE D'EXPROPRIATION

du 03/12/2024

N° RG 24/00005 - N° Portalis DBYQ-W-B7I-IHFL

EXPROPRIANT :

Etablissement EPASE

49 rue de la Montat
42100 SAINT-ETIENNE

EXPROPRIÉS :

Monsieur Ali ENSAAD

né le 15 Octobre 1964 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Marchand ambulant
11 RUE CROZET FOURNEYRON
42100 SAINT- ETIENNE

Madame Bakhta ENSAAD

née le 28 Novembre 1960 à EL ATTAF - ALGERIE
9 avenu Douaumont
69009 LYON 09

Monsieur Youcef ENSAAD

né le 10 Octobre 1962 à EL ABADIA - ALGERIE
38 A avenue de la République
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

Madame MERIEM ENSAAD

née le 13 Novembre 1965 à ST ETIENNE (42000)
84 rue Jean Parot
42100 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdelhaser ENSAAD

né le 02 Juillet 1967 à ST ETIENNE (42000)
14 rue Bonnassieux
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur RACHID ENSAAD

né le 28 Avril 1969 à ST ETIENNE (42000)
57 rue de la mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

S.C.I. SOUVY

6 place de la fontaine
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Monsieur Jacques MARTINEZ

né le 09 Septembre 1956 à LYON (69000)
1193 route de pommier de beurepaire
38270 PISIEU

Monsieur Laurent MONCHALIN

né le 22 Juillet 1969 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Gendarme
11 place du champs de Mars
Caserne Rampon
07000 PRIVAS

Madame Anne Marie REALE

née le 20 Octobre 1969 à LYON (69000)
Profession : Aide soignante
11 place du champs de mars
Caserne rampon
07000 PRIVAS

S.C.I. DES TI'KAZ

Lieu dit Maubeau
42400 SAINT- CHAMOND

S.C.I. BBA07

59 rue de la Mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdennour BELGUERI

né le 12 Avril 1980 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Electricien
59 rue de la mulatière

42000 SAINT-ETIENNE

Madame MOUNIBA KAHHOUL
née le 19 Janvier 1979 à GIVORS (69700)
Profession : Infirmière
59 rue de la Mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 59 rue de la Mulatière
59 rue de la Mulatière
42000 ST ETIENNE

En notre Cabinet, au siège du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE,

Nous, Guillaume GRUNDELER, Vice-Président au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, juge titulaire de l'expropriation pour le département de la LOIRE, désigné par ordonnance du 1^{er} septembre 2023 de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de LYON, en conformité de l'article L 211-1 du code de l'expropriation,

Assisté de Julie BONNAMOUR, greffier au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, secrétaire de la juridiction, désignée conformément aux dispositions de l'article R 211-5 du code de l'expropriation,

Vu les dispositions des articles L1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, spécialement les articles L. 221-1 à L. 223-2 et R. 221-1 à R. 223-8 ;

Vu la requête du Préfet de la Loire en date du 27 septembre 2024 sollicitant la rectification de l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024 N° 24/5;

Vu l'omission du nom du propriétaire figurant à l'unité foncière n°15 de l'état parcellaire : Syndicat des copropriétaires du 59 rue de la Mulatière, 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Vu l'omission d'insertion de l'unité foncière n° 14 de l'état parcellaire;

Attendu qu'il y a lieu de rectifier l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024, N° 2024/5 en insérant le nom du propriétaire de l'unité foncière n° 15 dans les parties et en insérant l'unité foncière n°14 ;

PAR CES MOTIFS :

Disons que l'ordonnance d'expropriation N° 24/5 du 29 avril 2024 sera rectifiée en ce sens qu'elle concerne également le syndicat des copropriétaires 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Disons que l'unité foncière n° 14 ci-après doit être incluse dans l'ordonnance d'expropriation.

ETAT PARCELLAIRE

Unité foncière n°14

Identification des propriétaires :

PROPRIETAIRES

SCI DES TI'KAZ, société civile immobilière, au capital de 300 euros, ayant son siège social lieudit Maubeau à SAINT CHAMOND
Immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE le 23 avril 2009 sous le n°512 023 847
Représentée par ses gérants Monsieur AJINCA Guillaume et Monsieur Gautier Christophe.

Identification des biens :

Sur la commune de SAINT-ETIENNE :

Section n°	Adresse	Superficie	Emprise	Nature	N° de Plan Parcellaire
HS81	57 rue de la mulatière	83 ca	83 ca	sol	15

Ordonnons la mention de la présente décision sur la minute ainsi que sa notification.

**Le Greffier
Julie BONNAMOUR**



**Le Juge de l'Expropriation
Guillaume GRUNDELER**



En conséquence,

La République Française mande et ordonne à tous huissiers de justice sur ce requis de mettre ladite décision à exécution.
Aux procureurs généraux et aux procureurs de la République près les Tribunaux Judiciaires d'y tenir la main.
A tous commandants et officiers de la force publique d'y prêter main forte lorsqu'ils en seront légalement requis.
En foi de quoi la présente copie, certifiée conforme revêtue de la formule exécutoire, a été signée et délivrée par le greffier.



TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE
ORDONNANCE RECTIFICATIVE D'EXPROPRIATION
du 03/12/2024

N° RG 24/00005 - N° Portalis DBYQ-W-B7I-IHFL

EXPROPRIANT :

Etablissement EPASE

49 rue de la Montat
42100 SAINT-ETIENNE

EXPROPRIES :

Monsieur Ali ENSAAD

né le 15 Octobre 1964 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Marchand ambulant
11 RUE CROZET FOURNEYRON
42100 SAINT- ETIENNE

Madame Bakhta ENSAAD

née le 28 Novembre 1960 à EL ATTAF - ALGERIE
9 avenu Douaumont
69009 LYON 09

Monsieur Youcef ENSAAD

né le 10 Octobre 1962 à EL ABADIA - ALGERIE
38 A avenue de la République
69370 ST DIDIER AU MONT D'OR

Madame MERIEM ENSAAD

née le 13 Novembre 1965 à ST ETIENNE (42000)
84 rue Jean Parot
42100 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdelhaser ENSAAD

né le 02 Juillet 1967 à ST ETIENNE (42000)
14 rue Bonnassieux
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur RACHID ENSAAD

né le 28 Avril 1969 à ST ETIENNE (42000)
57 rue de la mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

S.C.I. SOUVY

6 place de la fontaine
43120 MONISTROL SUR LOIRE

Monsieur Jacques MARTINEZ

né le 09 Septembre 1956 à LYON (69000)
1193 route de pommier de beaurepaire
38270 PISIEU

Monsieur Laurent MONCHALIN

né le 22 Juillet 1969 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Gendarme
11 place du champs de Mars
Caserne Rampon
07000 PRIVAS

Madame Anne Marie REALE

née le 20 Octobre 1969 à LYON (69000)
Profession : Aide soignante
11 place du champs de mars
Caserne rampon
07000 PRIVAS

S.C.I. DES TI'KAZ

Lieu dit Maubeau
42400 SAINT- CHAMOND

S.C.I. BBA07

59 rue de la Mulatière
42000 SAINT-ETIENNE

Monsieur Abdennour BELGUERI

né le 12 Avril 1980 à ST ETIENNE (42000)
Profession : Electricien
59 rue de la mulatière

42000 SAINT-ETIENNE

Madame MOUNIBA KAHHOUL

née le 19 Janvier 1979 à GIVORS (69700)

Profession : Infirmière

59 rue de la Mulatière

42000 SAINT-ETIENNE

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES 59 rue de la Mulatière

59 rue de la Mulatière

42000 ST ETIENNE

En notre Cabinet, au siège du TRIBUNAL JUDICIAIRE DE SAINT-ETIENNE,

Nous, Guillaume GRUNDELER, Vice-Président au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, juge titulaire de l'expropriation pour le département de la LOIRE, désigné par ordonnance du 1^{er} septembre 2023 de Madame la Première Présidente de la Cour d'Appel de LYON, en conformité de l'article L 211-1 du code de l'expropriation,

Assisté de Julie BONNAMOUR, greffier au tribunal judiciaire de SAINT-ETIENNE, secrétaire de la juridiction, désignée conformément aux dispositions de l'article R 211-5 du code de l'expropriation,

Vu les dispositions des articles L1 et suivants du code de l'expropriation pour cause d'utilité publique, spécialement les articles L. 221-1 à L. 223-2 et R. 221-1 à R. 223-8 ;

Vu la requête du Préfet de la Loire en date du 27 septembre 2024 sollicitant la rectification de l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024 N° 24/5;

Vu l'omission du nom du propriétaire figurant à l'unité foncière n°15 de l'état parcellaire : Syndicat des copropriétaires du 59 rue de la Mulatière, 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Vu l'omission d'insertion de l'unité foncière n° 14 de l'état parcellaire;

Attendu qu'il y a lieu de rectifier l'ordonnance d'expropriation du 29 avril 2024, N° 2024/5 en insérant le nom du propriétaire de l'unité foncière n° 15 dans les parties et en insérant l'unité foncière n°14 ;

PAR CES MOTIFS :

Disons que l'ordonnance d'expropriation N° 24/5 du 29 avril 2024 sera rectifiée en ce sens qu'elle concerne également le syndicat des copropriétaires 59 rue de la Mulatière à SAINT ETIENNE ;

Disons que l'unité foncière n° 14 ci-après doit être incluse dans l'ordonnance d'expropriation.

ETAT PARCELLAIRE

Unité foncière n°14

Identification des propriétaires :

PROPRIETAIRES

SCI DES TIKAZ, société civile immobilière, au capital de 300 euros, ayant son siège social lieudit Maubeau à SAINT CHAMOND

Immatriculée au RCS de SAINT-ETIENNE le 23 avril 2009 sous le n°512 023 847

Représentée par ses gérants Monsieur AJINCA Guillaume et Monsieur Gautier Christophe.

Identification des biens :

Sur la commune de SAINT-ETIENNE :

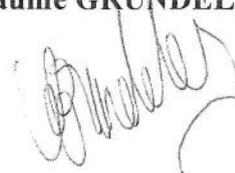
Section n°	Adresse	Superficie	Emprise	Nature	N° de Plan Parcellaire
HS81	57 rue de la mulatière	83 ca	83 ca	sol	15

**Ordonnons la mention de la présente décision sur la minute
ainsi que sa notification.**

**Le Greffier
Julie BONNAMOUR**



**Le Juge de l'Expropriation
Guillaume GRUNDELER**



**Pour copie certifiée conforme
Le Greffier**





DESTINATAIRE

RECOMMANDÉ AVEC AVIS DE RÉCEPTION

M. le Directeur général de l'EPASE
Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale

49 rue de la Monbat
Adresse

42100 STETIENNE
Code postal Commune

Numéro de l'envoi : 1A 209 756 9103 4



EPASE St Roch - Ord. Rech/ -

EXPÉDITEUR

~~Appuyez fortement~~
~~Préfecture de la Loire~~
~~Identité (Prénom et NOM) ou raison sociale~~

~~SAT - PAT - Enquêtes publiques~~
~~N°: 2~~
~~rue Ch. de Gaulle~~
Libellé de la voie

~~42000~~
Code postal

~~STETIENNE~~
Commune

Présenté / Avisé le :

Distribué le :

Je soussigné(e) déclare être

Le destinataire

Le mandataire

CNI / permis de conduire

Autre :

REÇU LE :

Signature

(précisez Prénom et NOM)

28 JAN. 2025

EPASE

SREP V31 - PTC 60 - 2017642103 - 08/24

EXPÉDITEUR



Utilisez uniquement un STYLO À BILLE en appuyant fortement.

Pensez également à la Lettre recommandée en ligne
Consultez www.laposte.fr

Date : Prix : CRBT :

Niveau de garantie (valeur au dos) : R1 R2 R3

* Le facteur atteste par sa signature que l'identité du destinataire ou de son mandataire a été vérifiée précédemment.

PREUVE DE DISTRIBUTION

La Poste - SA au capital de 5 957 795 892 euros - 596 000 000 RCS Paris
Siège social : 3 RUE DU COLONEL PIERRE AVIA - 75005 PARIS



LE TRI FACILE

PAPIER

